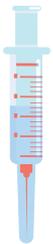


FICHE INFO PARENTS

APRÈS L'ACCOUCHEMENT : SE FAIRE VACCINER POUR PROTÉGER VOTRE NOUVEAU-NÉ

Principaux vaccins recommandés

La stratégie « cocooning » consiste à protéger les nourrissons non encore vaccinés en vaccinant leur entourage immédiat.



COQUELUCHE

Privilégiez la vaccination pendant la grossesse

Si vous n'avez pas été vaccinée pendant votre grossesse, il est conseillé de le faire à la suite de votre accouchement : avant votre sortie de la maternité ou juste après.



GRIPPE

- Si vous n'avez pas été vaccinée durant votre grossesse, ou si vous êtes parent d'un nouveau-né à risque de forme grave (prématuré par exemple), **il est vivement recommandé de vous faire vacciner avant l'hiver**. Il en est de même pour toute personne en contact étroit et durable avec votre enfant (frères, soeurs, grands-parents, baby-sitters...).
- Tous les parents d'enfants de moins de 6 mois peuvent se faire vacciner.

Ressources

- Site internet de l'ARS Auvergne-Rhône-Alpes
- [Ministère de la santé et de la prévention : Calendrier vaccinal 2023](#)
- mesvaccins.net

VARICELLE

Si vous n'avez jamais eu la varicelle ou n'avez jamais été vaccinée, la vaccination est conseillée à la suite de votre accouchement.

ROUGEOLE - OREILLONS - RUBÉOLE (ROR)

Si vous n'étiez pas à jour de ce vaccin avant votre grossesse, **il est vivement recommandé de vous faire vacciner** à la suite de votre accouchement, de préférence avant votre sortie de la maternité ou juste après.

N'hésitez pas à vous informer auprès d'un professionnel de santé !

Tous ces vaccins sont compatibles avec l'allaitement.